



ÉCONOMIE, ENVIRONNEMENT, SANTÉ

La CASA engagée dans la préservation des terres agricoles

La CASA déploie depuis 2012 une politique de soutien de préservation du foncier agricole pour relocaliser l'agriculture au cœur de notre territoire.

Publié le 17 mai 2022

La CASA s'engage pour relocaliser l'agriculture sur son territoire

De nombreuses démarches ont déjà été engagées : **veille foncière SAFER**, **développement des zones agricoles** dans les Plans Locaux d'Urbanisme, **soutien financier aux communes pour l'acquisition de terrains agricoles** et mise à bail à des agriculteurs, **financements de travaux de reconquête de friches** en vue d'installer des agriculteurs, **animation foncière auprès des propriétaires privés**, **accompagnement des communes dans la définition de leurs projets agricoles** et des porteurs de projets à travers le dispositif d'espaces-tests agricoles.

Plus récemment, la CASA s'est engagée en 2021 dans un **Projet Alimentaire territorial** : l'objectif est de développer, en concertation avec tous les acteurs de l'alimentation, **un système agricole et alimentaire local** tendant vers une **agriculture plus durable, de qualité** qui soit bénéfique pour tous et vecteur de développement économique. Il s'agit de redéployer l'alimentation sur le territoire avec **une production agricole de proximité** profitant à tous les habitants et les écoles des **24 communes de la CASA**.

La demande des citoyens en produits locaux est très forte notamment en fruits et légumes mais elle n'est pas du tout satisfaite. Parallèlement, les jeunes agriculteurs peinent grandement à accéder à un foncier suffisant pour un projet d'installation agricole.

Vous êtes propriétaires de terres agricoles et souhaitez améliorer leur mise en valeur ?

La majorité des terrains à mobiliser aujourd'hui pour de l'agriculture sont **des parcelles privées**. De nombreux terrains sont laissés en friches et peuvent être **mis à disposition à des agriculteurs afin de** <https://www.cddcasa.fr/actualites/la-casa-engagee-dans-la-preservation-des-terres-agricoles-4806?>

faciliter l'entretien de votre patrimoine.

C'est pourquoi, la CASA lance un cycle de réunions d'information à destination des propriétaires sur tous les outils existants de mise à disposition du foncier agricole.

La première réunion publique s'est tenue le 26 avril 2022 au Bar-sur-Loupen présence du Maire et du Vice-président CASA délégué à l'agriculture et de nos partenaires experts du foncier agricole : la Chambre d'Agriculture, la SAFER et Terre de Liens.

De prochaines rencontres sont prévues sur la CASA à Châteauneuf et Gréolières avant l'été (dates à venir): venez échanger avec les partenaires et rencontrer des porteurs de projets en recherche de terres agricoles qui vous présenteront leur parcours et projet d'installation.



Si vous êtes intéressés par cette démarche, contactez Valentine VINCENELLI, Chargée de développement Agriculture à la CASA, Direction Aménagement Environnement : v.vincentelli@agglo-casa.fr





